



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PREFECTURE

Direction des Collectivités Locales,  
de l'Utilité Publique  
et de l'Environnement

Bureau des Finances Locales  
et de l'Intercommunalité

Section des Finances Locales

Marseille, le 25 AVR. 2014

Le Préfet des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
du département des Bouches-du-Rhône

Affaire suivie par : M. Alain UZZO  
Tél. : 04 84 35 42 24  
Courriel : alain.uzzo@bouches-du-rhone.gouv.fr

N° : 92

En communication à :

Messieurs les Sous-Préfets d'arrondissement

**OBJET :** Élection des membres du Conseil national d'évaluation des normes.

**REF :** Instruction ministérielle N°INTB1404298N du 7 mars 2014.

**P.J. :** Nouveau calendrier des élections des membres du Conseil national d'évaluation des normes.

Par courrier du 26 mars 2014, je vous ai retranscrits les éléments contenus dans l'instruction ministérielle N°INTB1404298N du 7 mars 2014 relative à l'élection des membres du Conseil national d'évaluation des normes qui en précisait notamment le calendrier.

Je vous prie de bien vouloir noter que la date de dépôt des candidatures pour l'élection des membres du Conseil national d'évaluation des normes est repoussée du 2 mai à 12h00 au 5 mai 2014 à 16h00.

Cette modification est sans effet sur les autres échéances annoncées. Ainsi, la date du 12 juin pour voter, ainsi que celles des 17 et 26 juin fixées respectivement pour le dépouillement du scrutin et la proclamation des résultats, restent inchangées.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier.

Le Préfet

Michel CADOT

## CALENDRIER DES ELECTIONS DU CNEN

<b>Date limite de dépôt des candidatures</b>	<b>5 mai 2014 à 16h00</b>
<b>Date limite d'expression des suffrages</b>	<b>12 juin 2014 à 12h00</b>
<b>Date de scrutin (dépouillement local)</b>	<b>17 juin 2014</b>
<b>Proclamation des résultats</b>	<b>26 juin 2014</b>